

NOM Prénom  
Etablissement  
Adresse

A Madame la Rectrice de l'académie de Reims

s/c de Mme. M. le proviseur/chef  
d'établissement

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires ; à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

le mardi 17 Avril 2018

de 9H30 à 17H

pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à TROYES, maison des syndicats, 2 bvd du 1<sup>er</sup> RAM . Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A , le